



FNEE CGT

**Fédération Nationale
des personnels**

*des ministères de la Transition écologique
et Cohésion des Territoires, Transition énergétique,
des Transports, du Logement et de de la Mer*



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 75 - Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

A

Monsieur le Directeur des Ressources
Humaines du MTE

Montreuil, le 21 avril 2023

Monsieur le Directeur,

Dans la suite de notre courrier du 6 janvier par lequel nous demandions que l'engagement écrit du Ministre de la Transition Ecologique, de fournir une attestation de revenu exceptionnel relative au paiement du solde ISS, nous sommes alertés par plusieurs de nos bases syndicales, car ladite attestation n'est toujours pas fournie aux agents.

C'est pour le moins une difficulté car, comme vous le savez, la déclaration d'imposition est en cours et se terminera entre le 25 mai et le 8 juin selon les départements.

En outre, vous n'ignorez pas que les circuits de diffusions sont particulièrement erratiques, notamment pour les agents des DDI en gestion par un SGCD.

Il y a donc urgence, afin que les agents puissent correctement déclarer ce revenu exceptionnel et bénéficier de la règle du quotient. D'autant que pour scinder leurs revenus, les agents n'ont pas tous reçu la notification ISS correspondante. Ils devront donc eux-mêmes s'attacher à calculer le montant total sur la base de leur bulletin de salaire.

Nous vous demandons de tenir votre engagement de faire parvenir « rapidement » cette attestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations,

Le secrétaire général
de la FNEE CGT

Philippe Garcia